



MAIRIE DE SAINT JULIEN-AUX-BOIS

1, place du souvenir

19220 ST JULIEN AUX BOIS

Tél. : 05.55.28.25.49 Fax: 05.55.28.31.97

St-julien.mairie@wanadoo.fr

Compte Rendu de la Réunion du 06 Août 2020 de la

COMMISSION AGRICULTURE ET FORETS

Réunion sous la responsabilité de Mr MASQUELIER, Didier, Conseiller municipal.

Etaient présents : - Mme LAVERGNE, Martine, maire
- Mrs ALIX, Jean-Yves, GIRE, Pierre, FOURTET, Victor et JALADIS, Gaëtan conseillers municipaux et membres de la commission « Agriculture et Forêts »
- Mmes DUCATEL, Annick, 1ère adjointe et DA FONSECA, Isabelle, conseillère municipale.

Accueil des participants et annonce du motif de la réunion :

Agriculture : Au vu des problèmes d'eau et de la canicule

Forêts : Présentation des forêts communale et sectionales de la commune

1 – L'AGRICULTURE :

Cette réunion de travail a pour but de préparer une invitation de concertation avec les agriculteurs de Saint Julien aux Bois : 18 (dix-huit) agriculteurs et 4 (quatre) exploitants autres.

L'eau va devenir un sérieux problème qu'il nous faut prévoir dès maintenant.

Ceci est du ressort du Syndicat de l'eau bien entendu mais l'agriculture et les éleveurs vont bientôt être impactés par les conditions climatiques de plus en plus chaudes et nous devons nous y préparer.

Depuis maintenant 3 années consécutives nous connaissons une période de sécheresse et de pénurie d'eau. L'année dernière, le remplissage du château d'eau par des camions citernes a représenté un coût de 80 000€.

La commune a besoin (pour les personnes, les animaux et divers...) d'environ 60 000 m³ d'eau par an et malgré le fait que certains agriculteurs disposent de sources, forages ou étangs, l'eau manque.

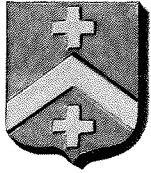
« Interventions

Victor FOURTET : consommation de l'eau de la SAUR mais aussi des captages avec drainages qui ont été effectués dans les années 1990. (ndr : pour son entreprise)

Annick DUCATEL : La consommation d'eau de la commune au syndicat était de environ 34 000m³ en 2018.

Victor FOURTET : Si tout les agriculteurs étaient branchés sur la SAUR, il n'y aurait plus d'eau.

La discussion se poursuit sur les divers cas de fuites, sur plusieurs années, sur le réseau du Syndicat. »



MAIRIE DE SAINT JULIEN-AUX-BOIS

1, place du souvenir

19220 ST JULIEN AUX BOIS

Tél. : 05.55.28.25.49 Fax: 05.55.28.31.97

St-julien.mairie@wanadoo.fr

Des études sont, au niveau du conseil départemental, en cours d'analyse :

- création d'une canalisation venant d'Argentat ou du cantal ;
- création de digues ou retenues d'eau

avec une tendance pour la canalisation (plus rentable car débit contrôlable et facturable)

Si nous pouvions chiffrer exactement les besoins en eau des agriculteurs et éleveurs, nous pourrions monter avec eux un dossier commun suivant les demandes, afin de créer des digues ou retenues d'eau qui se rempliraient naturellement par le ruissellement en périodes hivernales et pluvieuses, pour être utilisés en période de sécheresse.

« interventions :

Victor FOURTET : problèmes de gestion des étangs qui ont entraîné pour les propriétaires d'ouvrir les digues (coût trop cher pour les mettre aux normes nouvelles).

Annick DUCATEL : Qu'en est-il des réservoirs d'eau pluvial ?

Gaëtan JALASIS : Il faut enterrer les cuves pour qu'elles restent au noir. Donc question de coût et il faudrait des réserves immenses (pour moi entre 15 et 20 cuves par jour)

(ndr : problème sanitaire également de l'eau stagnante)

Didier MASQUELIER : Donc concrètement : - pas le droit de faire des retenues d'eau (30% de l'eau pour la retenue et 70% de l'eau retourne au ruisseau) ;

- pas le droit de faire des étangs.

Victor FOURTET : Les drainages sont bien car ils empêchent l'évaporation de l'eau et là où il y a les drainages les sols sont frais et l'herbe verte.

Annick DUCATEL (membre titulaire au syndicat de l'eau) : Je vais poser la question au syndicat de l'eau et faire venir le responsable de la police de l'eau pour savoir ce que **concrètement** l'on peut faire : retenues, forages,.....

2 – LA FORÊT :

En s'appuyant sur le dossier « Aménagement forestier Années 2012 à 2031 » il a été fait un résumé de la forêt « Le Quinsac » et des divers autres secteurs boisés « Forêts sectionales » appartenant à la commune de Saint Julien aux Bois.

Le Quinsac, plus grande forêt communal du Limousin, s'étend sur une superficie de 765 ha. Elle est principalement peuplée de conifères (pin sylvestre, laricio, sapin pectiné, douglas, épicéa commun, et en petite quantité nordmann, vancouver, mélèze, pin maritime).

Les feuillus occupent seulement 23 ha de la surface totale.

Sa fonction principale est la production de bois d'œuvre résineux. De négatif (-6€/ha/an) par le passé, le bilan financier sera positif de manière globale (+ 161€/ha/an) sur la surface en sylviculture.

Une sylviculture dynamique sera poursuivie, en raison de l'âge et des dimensions encore modeste des peuplements, la régénération ne sera entamée qu'en fin d'aménagement pour rééquilibrer les classes d'âges et ne pas se retrouver dans l'avenir avec des surfaces énormes à régénérer en même temps.



MAIRIE DE SAINT JULIEN-AUX-BOIS

1, place du souvenir
19220 ST JULIEN AUX BOIS
Tél. : 05.55.28.25.49 Fax: 05.55.28.31.97
St-julien.mairie@wanadoo.fr

Les zones humides, boisées ou non, seront conservées, les ruisseaux seront dégagés lors des martelages (marquages), afin de préserver la qualité de l'eau.

« interventions :

Pierre GIRE : le climat actuellement non favorable à la pousse, les pointes des arbres meurent.

Pierre GIRE et Victor FOURTET : ne pas planter que les mêmes essences – voir pour les feuillus. »

Mr BRIAND, Jean-Marie, agent ONF, étant en retraite depuis quelques mois, il a été remplacé par Mr MADELEINE, Erik. Il poursuivra, améliorera, modifiera si nécessaire, les différentes actions mises en place pour la gestion des forêts et secteurs boisés de la commune en étroite collaboration avec les élus.

Le secrétaire de séance

57 ACIX

Le responsable commission

Le Maire

Le Maire,
Martine LAVERGNE